

LE P'TIT TAMBOUR n° 32



Journal d'informations de Saint Martin de Clelles



DANS CE NUMÉRO :

- p2 Informations municipales**
- p4 La vie au village**
- p5 Le CMJ**
- p6 Les talents du village**
- p7 Bon à savoir**
- p8 Infos pratiques**

Le mot du maire

La préoccupation majeure de l'équipe municipale est de dynamiser la vie de la commune. En intervenant pour aider, conseiller, soutenir les nouveaux projets d'activités nous espérons enclencher une dynamique vertueuse et de création d'emploi. C'est le projet 5A dans la grange Martin que nous voulons développer avec différents porteurs de projets.

De même, si la vitalité d'un village se mesure à sa jeunesse, alors saluons la belle initiative de la journée Intergénération de début septembre. Cet événement géré par le Conseil Municipal des Jeunes a permis à 10 équipes de 6 (composées de jeunes et de moins jeunes) de se mesurer sur le terrain de foot, aux boules et aux Molky, en VTT ou encore dans une épreuve originale de toboggan, course à pied et tir à la carabine laser. Une belle journée intergénérationnelle, avec pour tous l'envie de recommencer en 2020.

Ainsi sur le terrain économique ou celui de la jeunesse, St Martin de Clelles montre son dynamisme. A tous de continuer dans cette voie.

Bien à vous,

Robert CARTIER



Informations municipales

Signalétique des rues

La pose des panneaux de rue et des numéros est en cours par l'employé communal. Ce travail se rajoutant à celui ordinaire, il est un peu plus long que prévu. Mais soyez rassurés, votre adresse détaillée est d'ores et déjà applicable et connue des administrations, et vous pouvez d'ores et déjà l'utiliser. Un complément de signalétique directionnelle sera également installé en respectant les normes du territoire.

Projet d'aménagement entrée nord du village

Nous avons déjà évoqué ici le projet d'aménagement pour sécuriser la circulation dans la traversée du village.



Les délais pour obtenir les subventions, les plannings des entreprises sont souvent plus longs que nos désirs. Néanmoins les essais réalisés avec des quilles nous ont permis de valider les aménagements pour sécuriser la zone près des terrains de sport. Les devis sont signés et les travaux devraient commencer dans les prochaines semaines, en fonction de la disponibilité des entreprises.

Urbanisme

Devant les difficultés de gestion des questions d'urbanisme, le conseil municipal a décidé de travailler à l'élaboration d'une carte communale avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Ce document graphique complétant la Loi montagne et la carte des risques devrait permettre d'encadrer les conditions de constructibilité avec les services de la DDT (Etat).

Pesticides

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'interdiction de l'utilisation des pesticides sur la commune à moins de 150m des habitations, s'appuyant sur les souhaits d'autres communes comme Langouët (35) ou Malleval (38). Un arrêté a également été pris en ce sens.



Affouage

La coupe d'affouage communale, se faisant en même temps que la coupe des bois de sapins vendus, n'aura pas lieu cet automne car les bois communaux n'ont pas trouvé d'acheteur. Donc il n'y aura pas de bois d'affouage cette année.

Merci !

À **Maurice Ville** pour son aide pour la plantation de l'arbre au terrain de sport.

À **Bernard Alberelli** pour la réparation du portail du cimetière de Trézanne (qui fermait mal).

À **tous les bénévoles** qui ont œuvré pour qu'Intergénération soit une belle journée.

À **Monsieur Italiano** (entreprise Richard) pour le don du cercle métallique, à **Andrée Trocmé, David Monon** pour le matériel qui ont servi à la fabrication de la Sardane, et à **Jean Trocmé** pour la confection.



Etat civil

Naissance

Shasha, Malo, Jules DUTREVE est né le 27 septembre 2019.

BIENVENUE Sasha !



Informations municipales

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Missions de l'employé communal



Le travail de l'agent technique est souvent méconnu. Sur un temps moyen de 20h par semaine il s'occupe de la station d'épuration, du service de l'eau (relevés des compteurs, entretien, nettoyage, captages...) fait l'entretien des espaces verts et des bâtiments,

intervient au village et dans les hameaux... Il serait sans doute nécessaire d'augmenter les heures de travail mais nous n'en avons pas les moyens. Des prestataires peuvent intervenir en complément.

Par ailleurs cet hiver nous procéderons à un échange de services avec la commune de Chichilianne (pour leur assurer le poste de pisteur tout en maintenant notre capacité d'intervention).

Travaux RD1075

Les travaux d'aménagement sur la RD1075 entre St Michel et St Martin seront terminés à la fin de l'année.

Un alternat est installé et génère des embouteillages le dimanche soir. Les automobilistes, pour éviter les bouchons, sont dirigés par leur GPS sur le village, ce qui crée un flux important de voitures, des vitesses excessives ... Suite à notre intervention auprès du Département de l'Isère, la circulation est interdite (sauf riverains) à l'entrée sud du village, les dimanches de 15h à 22h pendant toute la période des travaux sur la RD1075.

Des panneaux sont placés à cet effet par le Département de l'Isère et des contrôles seront effectués par la Gendarmerie de Clelles.

THD : Très Haut débit

Le réseau de fibre optique est déployé sur le village et rejoint le réseau principal qui longe la RD1075.

Planning prévisionnel :
Le raccordement des usagers pourra se faire dès l'automne 2020



Divagation des chiens ... quelques rappels



On parle de **divagation du chien** pour désigner un chien errant, laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître.

Tout chien errant peut ainsi être capturé par les services de fourrière et son maître passible d'une amende.

Il est du devoir du maître de connaître la loi sur la divagation du chien et la respecter, d'éviter la fugue de son chien et de garantir que son animal reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé durant son absence. La divagation du chien comporte en effet de nombreux risques et dangers, pour lui comme pour autrui :

un chien en état de divagation s'expose à de nombreux risques, comme l'accident de circulation ;

un chien errant représente également un danger pour les autres, car il pourrait blesser des passants.

Et pour tous les animaux



N'oublions pas qu'un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son animal. Si en son absence, l'animal attaque une personne ou entraîne des dommages, le maître sera directement tenu responsable.

Compteurs d'eau

Lorsque l'on emménage ou que l'on quitte la commune, il est indispensable de :

*en cas de départ, relever son compteur d'eau et de communiquer l'index ainsi que sa nouvelle adresse au secrétariat de mairie.

*en cas d'arrivée, de communiquer l'index relevé et de le communiquer au secrétariat de mairie.

*en cas de décès, la famille doit demander la fermeture du compteur.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Marion, secrétaire de mairie.



Circulation Pont de Chardon

Par arrêté communal de 2012, la circulation des motos ou quads est interdite sur la passerelle du pont de Chardon, d'un commun accord entre Clelles et St Martin de Clelles. Une signalétique renouvelée, le rappel du montant de l'amende de 135€ et une vigilance des services de gendarmerie ou de l'ONF ont pour vocation de protéger le site et assurer la sécurité sur ces chemins.



La vie au village

Carnets secrets

Le thème de la balade poétique du village était cette année « Carnets Secrets ». C'était également le thème de l'exposition fin Août qui a réuni une trentaine d'artistes et plus de 250 visiteurs...

La belle aventure continuera en 2020, avec les 10 ans des balades poétiques ... sur les pas de Giono.

Exposition

Artistes et créateurs de tous genres
St Martinou ou St Martinois



Nous vous proposons une exposition de vos œuvres du vendredi 1^{er} novembre au dimanche 3 novembre 2019 (salle Eloi Ville).

Afin de vous permettre de vous inscrire dans ce projet, prière de nous retourner votre réponse avec les caractéristiques de ou des œuvres que vous souhaitez exposer avant le 20 octobre 2019.



Contact : jean-claude_hery@orange.fr ou Tel : 07 67 38 79 98
« SM'Art » Mairie de St Martin de Clelles

TerrMama

Je suis heureuse de vous annoncer la naissance officielle de mon Jardin TerrMama : Maraîchage Bio-diversifié à St Martin de Clelles.

J'ai une nouvelle adresse e-mail :

aujardinterrmama@gmail.com, que vous pouvez d'ores et déjà utiliser pour me joindre en ce qui concerne le jardin!

Au plaisir de vous y retrouver.
Virginie [06.46.83.76.24](tel:0646837624)



Petite annonce

Titouan et Hanna (3 et 8 ans) recherchent quelqu'un de motivé et disponible pour des **gardes à domicile** ponctuelles et régulières.

Horaires en soirées, en semaine, entre 18h et 21h voir 22h. Expérience souhaitée, avec une voiture (trajets possibles), salaire à discuter, en chèque CESU si possible.

A Partir de Novembre 2019, à la Chabannerie, St Martin de Clelles.

Plus d'info auprès de Amélie : 06 46 09 61 57.

Réponse à la question mystère

Le chasseur voyeur des déesses grecques s'appelait **Ibicus**.

Jupiter en colère sépara le Mont Aiguille où elles s'étaient réfugiées du reste du Vercors...

A peu de dates près la légende est presque vraie. Jupiter (nom romain) était appelé Zeus par les grecs sur le Mont Olympe...

Ces aventures relatées entre autre par Homère ne remontent qu'entre -1000 et -800 avant J.C.

Mais bien avant...

immortel comme tous les Dieux, Jupit-Zeus a séparé le Mont Aiguille du Grand Veymont, entre - 28 et -5 millions d'années par la longue faille du Jasneuf qui longe tout le côté Est du Vercors, lors de la formation des Alpes.

Et bien après...

immortel comme tous les Dieux, Jupit-Zeus poursuit encore sa colère : Le Mont-Aiguille se décale toujours du Grand-Veymont, à la vitesse de 0,03 millimètres par an provoquant des séismes tous les 500 ans.

Amis chasseurs,

en guettant aux jumelles le gibier des falaises, si vous apercevez au sommet du Mont-Aiguille quelques nymphes sportives venues escalader, méfiez vous :

Jupiter, toujours là, vous transformera...en bouquetin, comme Ibicus.



Bernard Rouyre

Un petit mot de nos amis de Vidrà

Bonjour,

Le voyage s'est très bien passé et les valises pleines de bons souvenirs.

Nous avons passé un week-end extraordinaire en compagnie de vous tous, gentil et cordial.

A reveure i fins aviat.

Joan Batlles i Pi



Vide-grenier

L'édition 2019 du vide grenier fut une réussite : une belle et bonne journée avec 32 exposants et plus de 300 visiteurs.



Le CMJ

INTERGENER'ACTION !

Le 7 septembre a eu lieu le grand tournoi Intergénération ! Manifestation organisée par le CMJ.

Une soixante d'habitants du Trièves ont participé aux tournois.

A midi, plus de 80 personnes se sont retrouvées pour partager un déjeuner. Le pari est réussi car toutes les générations étaient présentes : de 2 à plus de 80 ans !

Merci à tous d'avoir participé à cette formidable journée.

On recommence l'an prochain ?

On va être obligés, car certaines personnes nous ont confié qu'elles allaient s'entraîner toute l'année pour être plus performantes à la prochaine édition d'Intergénération !



Merci à Lauriane pour les photos



Rejoignez-nous sur Facebook : Conseil Municipal des Jeunes saint martinoux

Les talents du village

Interview de Simon Robin-Mylord



Nous avons rencontré Simon Robin-Mylord habitant de St Martin de Clelles, pour le P'tit Tambour, il nous a parlé de son itinéraire scolaire.

« En sortie de 3e j'étais allé voir les « Portes de Chartreuse » pour faire un bac pro boulangerie pâtisserie. Je n'ai pas été accepté, ni au clos d'or, ni à Voreppe en raison de mes résultats et des appréciations des professeurs. Du coup je suis allé en seconde générale au lycée de la Matheysine, et là j'ai vraiment su que cette voie ne me plaisait pas, et que je devais m'orienter vers un métier manuel. En fin de 2^e je suis retourné en entretien avec le proviseur de Voreppe (le clos d'or n'acceptant que sur dossier de notes), à la suite de quoi j'ai intégré « Porte de Chartreuse » à la rentrée 2016, et cela m'a tout de suite plu. C'est un petit lycée (400 personnes, dont 150 en internat). Il y avait donc des cours généraux, des cours professionnels en gestion, en technologie, des cours de boulangerie et pâtisserie et des TP variés pour aller vers un bac pro en 3 ans (et également un CAP en deux ans en boulangerie ou pâtisserie). J'étais plus dans une option pâtisserie mais dès le premier TP, le premier vrai contact j'ai eu ! Et je me suis orienté vers un CAP boulangerie, que j'ai eu et qui s'est très bien passé. A la suite de ce CAP (2018) j'ai été embauché pour l'été dans un hôtel 4 étoiles, le Chabichou à Courchevel grâce aux recommandations de mon maître de stage en boulangerie à la Maison d'Annie à Biviers. C'était un vrai pari à double tranchant pour mon patron et moi : j'avais juste mon CAP et j'étais en totale autonomie. Ils m'ont laissé gérer, prendre les commandes des restaurants (un restaurant gastronomique géré par un Meilleur Ouvrier de France (Stéphane Buron) et la brasserie), du pain pour la boutique, des viennoiseries... »

Tu travaillais comme un vrai boulanger pendant deux mois d'été. Tu as continué sur un bac pro ?

« C'est cela !... la terminale, l'année du bac, qui s'est bien passée d'autant que nous avons préparé et financé un voyage au Maroc avec la classe, (financé par des ventes de nos produits...marchés, maisons de retraites, réseaux familiaux...).

Et en parallèle il fallait préparer le bac... en plus ils m'ont inscrit pour le concours national des trophées de l'excellence des établissements de formation en boulangerie pâtisserie (réservé au niveau bac). Le challenge était de gérer les révisions du bac et la préparation de ce concours.

Il y a eu les régionales à Lyon, 7 équipes de 3 : un boulanger, un pâtissier et un commis.

Nous avons gagné cette étape régionale et avons représenté notre région au concours national. Là c'était plus rude ! Il y avait 8 équipes de 3 avec des points pour la part boulangerie, la part pâtisserie et même sur la gestion du commis !...

Et donc là ?

On a gagné le trophée. Nous, on a gagné au global, avec aussi une épreuve orale de présentation.

Qu'est ce qui a été le plus difficile ?

Les entraînements au lycée pour la préparation du concours. Le concours, c'était 3 heures la veille et 5 heures le jour même. Le thème c'était « le Japon, un pays entre tradition et modernité ». On devait faire des recherches, donner des références artistiques, et respecter des impositions. Par exemple pour les pains spéciaux, le poids, la taille étaient guidés, pour les ficelles apéritives il fallait inclure un fromage... (une équipe a été éliminée car ils dépassaient la hauteur)



Et alors maintenant ton avenir ?

Je suis maintenant en Brevet Professionnel boulangerie à l'IMT de Grenoble pour 2 ans (toujours en alternance avec mon patron Nicolas Giacometti de la Maison d'Annie). Le BP est une formation au même niveau que le bac mais qui me permet d'approfondir le niveau professionnel en particulier en gestion (pour apprendre comment gérer une entreprise et une équipe de production).

Et ensuite je vais faire un Brevet de Maîtrise en 2 ans et après partir à l'étranger. Pour mon bac j'ai eu deux certifications en langue, c'est bien pour mon CV.

Tu as déjà des idées pour partir à l'étranger ?

Mes profs ont des contacts... peut être l'Amérique latine, ou l'Europe de l'Est ou sur une base scientifique en Antarctique !.

Alors bonne chance et bravo !

RC



Conteneur pour cartons

Deux conteneurs à cartons sont disponibles sur les plates-formes de tri au village et à la Chabannerie. Veillez à ne mettre que du carton, et à les plier ou les écraser avant de les mettre dans les conteneurs. Les cartonnettes (boîtes de céréales par exemple) vont toujours dans les bacs jaunes.

Atelier mémoire

La communauté de communes du Trièves propose des Ateliers mémoire. Lors de ces ateliers, on vous proposera des exercices simples, ludiques et attrayants pour stimuler les neurones et aiguïser votre curiosité !



Début des séances :

lundi 14 octobre de 9h30 à 12h au Granjou.

Préinscription ou réservation conseillées.

Cycle de 5 à 10 séances.

Renseignements :

j.chion@cdctrieves.fr ou 04 76 34 28 42

Accueil de loisirs

Le programme des animations des accueils de loisirs de Mixages et du Granjou pour les vacances de Toussaint sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes du Trièves : www.cc-trieves.fr/services-aux-habitants/centre-social.

Au programme

- Pour les plus jeunes (3-11 ans) : grands jeux nature, ateliers clown, contes, danse, sortie à la Bastille, journée déguisée...
- Pour les plus grands (11-17 ans) : laser-game, sortie à Annecy, Géocaching, trampoline et skate...

Mixages : accueil.mixages@cdctrieves.fr 04 76 34 27 02

Granjou : accueil.granjou@cdctrieves.fr 04 76 34 28 40

Eloi : e.hemery@cdctrieves.fr 06 72 29 64 10

Horaire d'ouverture du bureau de La Poste de Clelles

Lundi : fermé
 Mardi : 10h-12h30
 Mercredi : 10h-12h
 Jeudi : 10h-12h30
 Vendredi : 10h-12h30
 Samedi : 10h-12h30



Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.



Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.

Ligne ferroviaire Grenoble-Gap

On se retrouve aujourd'hui face à une situation paradoxale et incompréhensible : tous les acteurs institutionnels se sont engagés à financer le montant nécessaire aux travaux(1) et ceux-ci ne sont toujours pas programmés.

Si le comité de pilotage (2) de l'étoile ferroviaire de Grenoble prévu en préfecture de l'Isère le 22 octobre ne valide pas ces travaux, l'engagement de l'État ne sera pas respecté.

Dans ce cas, la fermeture du tronçon Vif-Veynes aura lieu en décembre 2020.

Les défenseurs de la ligne ont une nouvelle fois interpellé Monsieur JB Djebbari (Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transports) dans une lettre ouverte afin de faire valoir leurs arguments en faveur du lancement des travaux et prévoient également un rassemblement devant la préfecture de Grenoble le mardi 22 octobre à 9h30.

(1) 18 millions de travaux urgents en 2020. L'État s'est engagé à financer 10 millions, et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 6 millions, autres collectivités locales, 2 millions.

(2) Le COPIL réunit les représentants de l'État, des Régions, des Départements et de SNCF Réseau.



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie

mardi de 14h00 à 16h00

jeudi de 9h30 à 11h30

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 04 76 34 43 86

Mail : st-martin-clelles2@wanadoo.fr

Le secrétariat est fermé le vendredi

www.saintmartindeclelles.fr

Numéros d'urgence :

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

La commune est équipée de deux défibrillateurs :

*Dans le couloir de la mairie.



*Au camping (accès en bordure de voirie).

Sur vos agendas

*Du 1er au 3 novembre : exposition des œuvres des artistes et créateurs du village, salle Eloi Ville - organisée par SM'art.

*10 novembre à 12 heures : Repas de la St Martin, salle Eloi Ville - organisé par le comité des fêtes.

*11 novembre à 11 heures : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, au mémorial devant l'église.

*16 novembre à 10 heures : réunion publique à la salle Eloi Ville, suivie du verre de l'amitié.

* 4 janvier 2020 : présentation des vœux du maire, spectacle et galette des rois.



Les ambassadrices du village :

Sandrine Reinke et Marie Donnat

Leur rôle ? Aller rencontrer les nouveaux habitants, les informer des services existants sur la commune, sur le Trièves concernant la famille (accueil du jeune enfant, mode de garde, ou autres ...).

N'hésitez pas à les contacter : 06 12 59 32 41 (Marie)

Exprimez-vous !

Si vous souhaitez publier un article dans le P'tit Tambour ou recevoir par mail le P'tit Tambour, des informations diverses (événements sur la commune, réunions publiques, etc.) : **envoyez-nous par mail ou déposez dans la boîte aux lettres de la mairie vos coordonnées ou votre article.**

Nous nous engageons à ne pas diffuser vos coordonnées.

ptit.tambour@gmail.com

Réponse à la question mystère du n° 31

Bravo ! Aux nombreux participants...et à tous ceux qui ont trouvé la bonne réponse.

Reportez-vous à la page 5 pour une réponse complète.



Question mystère n°32

Combien y a-t-il de ponts qui enjambent la voie SNCF sur la commune ?

Connaissez-vous leurs noms ?

